

Marchés publics : maîtriser les fondamentaux de la commande publique

Public : Agents des collectivités territoriales. Services achats et commande publique. Responsables administratifs et financiers. Cadres territoriaux. Services juridiques. Toute personne participant à la gestion des marchés publics.

Prérequis : Aucun prérequis particulier n'est nécessaire.

Durée : 2 jours (14 heures).

Objectifs : À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les principes fondamentaux de la commande publique
- Identifier les différentes procédures de marchés publics
- Sécuriser les étapes de passation d'un marché
- Prévenir les risques juridiques liés aux marchés publics
- Maîtriser les bases de l'exécution des marchés.

Programme :

Comprendre les fondamentaux de la commande publique

- Les principes fondamentaux :
 - liberté d'accès,
 - égalité de traitement,
 - transparence des procédures
- Les acteurs des marchés publics
- Les différents types de contrats publics
- Les seuils et obligations réglementaires

Identifier les différentes procédures

- Marchés sans publicité ni mise en concurrence
- Procédure adaptée (MAPA)
- Appel d'offres
- Accord-cadre
- Notions de publicité et mise en concurrence

Préparer et rédiger un marché public

- Définir précisément le besoin
- Rédiger les pièces essentielles :
 - règlement de consultation,
 - cahier des charges,

- acte d'engagement
- Les critères de sélection des offres
- Les points de vigilance juridiques

Analyser les candidatures et les offres

- Vérifier la recevabilité des candidatures
- Analyser les offres
- Mettre en œuvre les critères de sélection
- Sécuriser la traçabilité de l'analyse

Exécuter et suivre un marché public

- Les obligations des parties
- Les modifications en cours d'exécution
- Les avenants
- Les pénalités et litiges
- Les bonnes pratiques de suivi administratif

Prévenir les risques juridiques

- Les erreurs fréquentes
- Les risques contentieux
- Les contrôles possibles
- Les bonnes pratiques pour sécuriser ses procédures

Méthodes pédagogiques :

- Apports méthodologiques et réglementaires
- Études de cas pratiques
- Analyse d'exemples de marchés publics
- Exercices de rédaction et d'analyse
- Échanges d'expérience entre participants

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Auto-positionnement initial et final

Exercices pratiques tout au long de la formation

Questionnaire de validation des acquis